

2 mars 2026

Alix Didier Fils-Aimé
Premier ministre par intérim
Primature
Rue Prosper, Musseau, Port-au-Prince

M. le Première ministre Fils-Aimé,

Le Comité pour la protection des journalistes, organisation indépendante de défense de la liberté de la presse, vous écrit pour vous faire part de sa vive inquiétude face aux récentes actions entreprises par des responsables publics haïtiens qui menacent la liberté de la presse et la sécurité des journalistes dans le pays.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le décret relatif à la liberté d'expression et à la diffamation, promulgué le 18 décembre 2025 par le Conseil présidentiel de transition à la fin de l'année précédente. Ce décret élargit la portée pénale de la diffamation, rendant ainsi plus risqué pour les journalistes de couvrir la corruption publique.

Le Conseil de transition, désormais dissous, a publié ce décret sans consultation publique préalable, faisant preuve d'un mépris flagrant pour le processus politique et la responsabilité. De manière préoccupante, ce décret sur la liberté d'expression supprime également la possibilité de questionner ou de demander des comptes aux institutions publiques du pays sans craindre la prison ou des amendes exorbitantes.

Après avoir consulté des représentants des médias haïtiens, nous vous exhortons vivement à abroger immédiatement cette mesure, en votre qualité de Premier ministre et de président par intérim. Nous sommes convaincus que l'abrogation de ce décret problématique contribuerait grandement à restaurer la confiance du peuple haïtien envers son gouvernement avant les élections cruciales de cette année.

Les recherches du CPJ (voir article ci-joint) montrent que le manque de transparence et l'hostilité des autorités gouvernementales privent de nombreux médias et de leurs journalistes des protections dont ils ont désespérément besoin pour exercer leur métier en toute sécurité.

Depuis deux ans, les journalistes haïtiens travaillent dans des conditions extrêmement difficiles en raison de l'insécurité persistante dans le pays. Selon les dernières données et les rapports du CPJ couvrant l'année 2025, Haïti est malheureusement considérée comme l'un des pays les plus dangereux au monde pour les journalistes, et l'impunité y est quasi totale pour ceux qui les assassinent.

Nous serions ravis de pouvoir discuter plus en détail de cette question avec vous de vive voix, si cela vous permet de mieux comprendre les enjeux qui nous préoccupent.

Cordialement,

José Zamora
Directeur régional, Amériques
Comité pour la protection des journalistes

CHAIR
JacobWeisberg

CEO
JodieGinsberg
VICE CHAIR
LydiaPolgreen

THE NEW YORK TIMES

DIRECTORS
RebeccaBlumstein NBCNEWS
Diane Brayton THENEWYORKTIMES
Gary Briggs
Sally Buzbee REUTERS
Phil Chetwynd AGENCFRANCE-PRESSE
Susan Chira
Sheila Coronel COLUMBIAUNIVERSITY
Caolifhionn Gallagher
DOUGHTY STREET CHAMBERS
Alessandra Galloni REUTERS
Lester Holt NBC NEWS
Roula Khalaf FINANCIALTIMES
Jonathan Klein GETTYIMAGES
Peter Lattman EMERSONCOLLECTIVE
Kati Marton
Michael Massing
Katherine Meeks FOX NEWS
Geraldine FabrikantMetz THENEW YORK TIMES
Graciela Mochkofsky
CUNY CRAIG NEWMARK GRADUATE
SCHOOL OF JOURNALISM
Alan Murray
WSJ LEADERSHIP INSTITUTE
Julie Owono
INTERNET SANS FRONTIÈRES and
META OVERSIGHT BOARD
Julie Pace THE ASSOCIATED PRESS
David Remnick THENEWYORKER
Maria Ressa RAPPLER
María Teresa Ronderos
Jacqueline Simmons BLOOMBERG
Nika Soon-Shiong DROPSITE NEWS
Roger Widmann
Jon Williams

The John S. and James L. Knight Foundation
Press Freedom Center
P.O. Box 2675
New York, NY 10108